



ORLÉANS

BORDS DE LOIRE  
QUAI DU FORT  
ALLEAUME

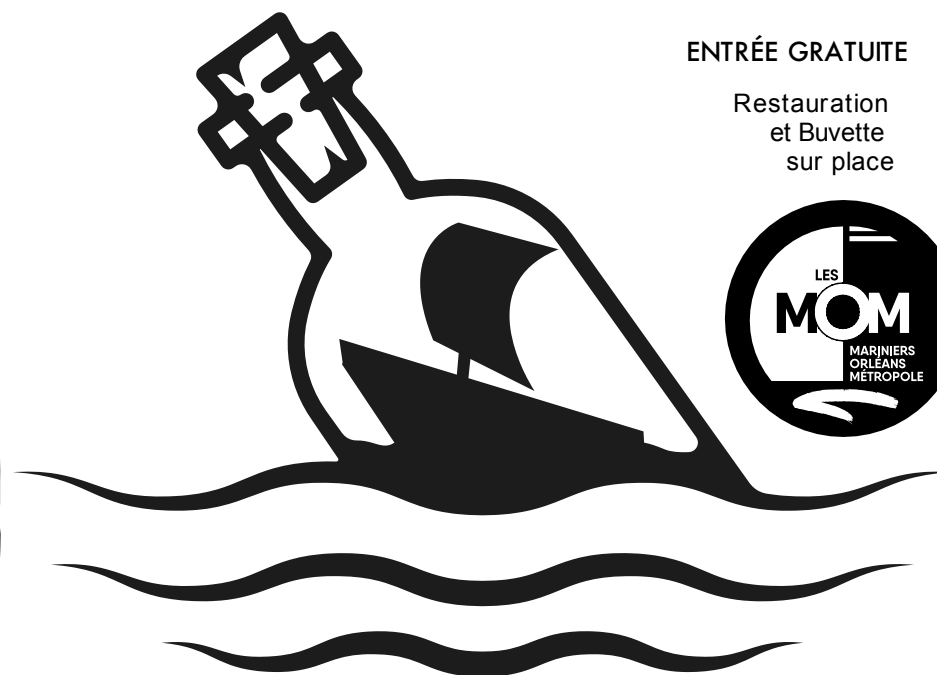
# VIDE-GRENIER DES MARINIERS

DIMANCHE 31 MAI 2026

De 7h00 à 18h00

ENTRÉE GRATUITE

Restauration  
et Buvette  
sur place



Organisé par l'Association les **MARINIERS ORLÉANS MÉTROPOLE**  
Information au 06 89 45 66 34 / 6,00€ les 3mètres linéaires (minimum) + 2,50€ du mètre supplémentaire

REGLEMENT DU VIDE-GRENIER DES MARINIERS D'ORLÉANS MÉTROPOLE  
DIMANCHE 31 MAI 2026

- **Article 1**  
Dans le cadre de leurs actions associatives, Les Mariniers d'Orléans Métropole organisent « Un vide-greniers » **le dimanche 31 mai 2026, de 7h à 18 h.**  
L'objet du vide-greniers est de permettre à toute personne, professionnelle ou non, d'exposer des articles de brocante en vue de les vendre.
- **Article 2**  
En accord avec la lettre circulaire de Monsieur le préfet de la Région Centre du 24 juin 1999, le vide-greniers est ouverte à tous. En fonction de la législation en vigueur, le registre coté et paraphé par le commissaire centre de la police d'Orléans sera remis par les organisateurs, dans les trois jours suivant la manifestation, à qui de droit. Il contiendra les noms des participants, leur adresse, les numéros et dates de délivrance des pièces d'identité fournies et la référence au registre du commerce.  
**Le comité d'organisation peut refuser l'accès au site à toute personne qui ne satisfait pas aux dispositions du présent règlement.**
- **Article 3**  
Le vide-greniers est déclaré en fonction de la législation en vigueur et placée sous la responsabilité directe du ou la Président(e) Les Mariniers d'Orléans Métropole se tiendra sur la rive droite des quais de Loire, située quai du Fort Alleaume au niveau du pont Thinat / Capitainerie.  
L'emplacement étant mis à la disposition Les Mariniers d'Orléans Métropole, il appartiendra à chaque exposant de respecter le lieu et de **le rendre propre en fin de manifestation.**
- **Article 4**  
La conception, la mise en place et l'attribution des emplacements sont de la seule responsabilité des organisateurs de l'association des Les Mariniers d'Orléans Métropole.
- **Article 5**  
Le prix de l'emplacement des déballages est fixé au minimum à **6,00€** pour **trois mètres linéaires**, et à **2,50€ par mètre linéaire supplémentaire.**
- **Article 6**  
**Aucun commerce d'objet neuf n'est autorisé.**  
  
**Aucun commerce de nourriture même transformée sur place n'est pas autorisé à s'installer sans l'accord préalable du président des Mariniers d'Orléans Métropole.**  
  
**Tout déchet devra être enlevé par l'exposant.**
- **Article 7**  
Aucune inscription préalable n'est prévue.  
Le jour de la Brocante, les participants s'installeront par ordre d'arrivée.  
Le paiement sera effectué auprès des membres des Mariniers d'Orléans Métropole et/ou de leurs représentants au cours de la matinée du dimanche.  
Ce paiement reste acquis en cas de départ prématuré au cours de la journée.  
Un reçu d'inscription et paiement sera remis à l'exposant.  
  
Les documents à fournir :
  - Bulletin d'inscription dûment rempli
  - Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité pour le registre obligatoire.
  - Photocopie de l'inscription au registre du commerce pour les professionnels.
  - Le règlement, par chèque ou espèces.
- **Article 8**  
La participation à la brocante vaut acceptation du présent règlement, que des Mariniers d'Orléans Métropole se réserve le droit de modifier en cas de nécessité absolue.

Le VIDE-GRENIER DES MARINIERS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

se déroulera le

**DIMANCHE 31 MAI 2026**

Sur les quais de LA LOIRE à ORLEANS – quai du Fort Alleaume / Capitainerie

**ACCUEIL DES PARTICIPANTS à partir de 7h jusqu'à 18 H**  
**PRIX DU STAND : 6,00€ LES 3 MÈTRES LINÉAIRES**  
**et 2,50€ DU MÈTRE LINÉAIRE SUPPLÉMENTAIRE.**

Les **MoM** comptent sur votre présence, vous remerciant de votre participation, et comptent sur le bon respect du règlement intérieur de l'évènement (joint au présent bulletin d'inscription).

**MODALITES DE PARTICIPATION :**

Afin que l'organisation de cette journée soit une réussite, les exposants devront respecter les indications suivantes :

Le jour de l'évènement transmettre à l'Association, ces éléments ci-dessous:

1. le présent **formulaire d'inscription**
2. la photocopie recto verso de **la carte d'identité (ou Permis de conduire) du titulaire de l'inscription**

**POUR LES PROFESSIONNELS : La photocopie de votre inscription au Registre du Commerce**

3. **Le paiement se fera en espèce ou par chèque à l'ordre des Marinier d'Orléans Métropole, le jour de l'évènement, après installation.**

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

Monsieur **William ROGER** au **06 89 45 66 34** ou par e-mail : **brocantemom@gmail.com**

**Coupon à remplir et à remettre avec le paiement le jour de l'évènement, accompagné des documents listés ci-avant**

NOM..... Prénom.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE.....

ADRESSE E- MAIL.....

PROFESSION (pour les professionnels).....

Nombre de mètres utilisés : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la manifestation.

*Date et signature*